Nations Unies S/PV.9203

Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9203e séance
Lundi 28 novembre 2022, à 10 heures
New York

Président :	M. Agyeman	(Ghana)
Membres :	Albanie	M. Spasse
	Brésil	Mme Aguiar Barboza
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	Mme Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. Biang
	Inde	Mme Kamboj
	Irlande	M. Mythen
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	Mme Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

22-71115 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Wennesland.

M. Wennesland (*parle en anglais*) : Chaque mois, je présente au Conseil de sécurité un exposé circonstancié sur les derniers faits qui se sont produits sur le terrain en lien avec le conflit israélo-palestinien. Aujourd'hui, cependant, je voudrais donner un aperçu plus large des défis auxquels nous sommes confrontés, tout en mettant en évidence certaines voies que les parties et la communauté internationale pourraient emprunter. Des informations détaillées et actualisées sur l'évolution de la situation et les événements survenus récemment seront fournies dans le prochain rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2334 (2016), qui sera publié en décembre.

Après des décennies de violences persistantes, d'expansion illégale des colonies de peuplement, de négociations en panne et d'une occupation qui s'approfondit, le conflit est de nouveau à un point critique. Les niveaux élevés de violence enregistrés en Cisjordanie occupée et en Israël au cours des derniers mois, y compris les attaques contre des civils israéliens et palestiniens, ainsi que l'utilisation accrue d'armes et les violences liées aux colons, ont causé de graves souffrances humaines. Je condamne les attentats à la bombe commis la semaine dernière à Jérusalem, qui ont tué deux Israéliens, dont un jeune de 16 ans, et blessé plus d'une dizaine de civils. De tels actes de terrorisme doivent être clairement rejetés et condamnés par tous. Quelques jours auparavant, j'ai condamné la violente attaque perpétrée par des colons israéliens contre des Palestiniens à Hébron, qui risque d'exacerber une situation déjà tendue. Nous avons tous la responsabilité de prendre des mesures contre les extrémistes et de dénoncer ces actes de violence et d'incitation.

Je tiens à réaffirmer que le fait de prendre pour cible des civils ne peut jamais être justifié et que les violences doivent cesser.

Cette flambée de violence dans le Territoire palestinien occupé s'inscrit dans le contexte d'un processus de paix au point mort et d'une occupation bien ancrée, sur fond de difficultés économiques et institutionnelles croissantes rencontrées par l'Autorité palestinienne. Les tendances mondiales et le déclin du soutien des donateurs ont aggravé ces défis, parallèlement à l'absence de renouveau démocratique pour le peuple palestinien.

À Gaza, le calme fragile a récemment été interrompu par le lancement de quatre roquettes en direction d'Israël par des militants palestiniens, suivi de frappes aériennes des Forces de défense israéliennes contre ce qu'elles ont déclaré être des cibles du Hamas. Une fois encore, nous constatons que les activités des militants, les bouclages incapacitants, l'absence d'un gouvernement palestinien légitime ainsi que le désespoir créent, collectivement, un risque permanent d'escalade.

Je reste concentré sur la lutte contre les menaces immédiates qui pèsent à la fois sur la stabilité et sur les objectifs à plus long terme de mon mandat. Ces dernières semaines, mon équipe et moi-même nous sommes rendus en Cisjordanie occupée, dans des zones qui ont connu de graves violences. Je continue à discuter avec un ensemble de responsables palestiniens et israéliens, ainsi qu'avec des acteurs internationaux et régionaux, afin de contrer cette dynamique dangereuse.

À Gaza, l'Organisation des Nations Unies a œuvré, toujours en étroite collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux, pour servir de médiateur et appuyer les cessez-le-feu de mai 2021 et d'août 2022. L'ONU dirige l'intervention humanitaire et contribue à la mise en place de mesures de soutien à l'économie gazaouite, notamment en améliorant la circulation et l'entrée et la sortie des personnes et des marchandises venant ou à destination de Gaza. Des projets essentiels, tels que la fourniture de carburant à la centrale électrique de Gaza et d'une assistance en espèces à plus de 100 000 familles dans le besoin, sont en cours et se poursuivront en 2023. À cet égard, des progrès ont été réalisés. Israël a approuvé non seulement le plus grand nombre de permis jamais délivrés aux Gazaouites depuis 2007 pour leur permettre de travailler en Israël, mais aussi l'entrée de plusieurs matériaux à double usage en provenance d'Israël pour la première fois en plus de 10 ans. Néanmoins, les restrictions et les retards continuent de nuire à l'action humanitaire et au

développement ainsi qu'au fonctionnement de secteurs importants de l'économie. Il reste encore beaucoup à faire. Les mesures de prévention et d'apaisement des tensions, ainsi que l'action diplomatique, ont contribué à maintenir le calme sur le terrain et à permettre d'éventuelles améliorations, mais en l'absence de progrès tangibles sur le volet politique, ces avancées risquent d'être éphémères.

Bien que les événements sur le terrain semblent se répéter à l'infini, la vérité est que rien dans ce conflit n'est statique. Le gel du conflit ou sa gestion permanente ne sont pas des solutions envisageables. Tandis que la violence augmente, l'expansion des colonies et les restrictions continuent de réduire l'espace économique et physique nécessaire au développement d'un État palestinien viable. Pendant ce temps, la démographie évolue plus vite que la situation politique. Dans quelques années, la croissance exponentielle de la population en Cisjordanie et à Gaza rendra de plus en plus difficile, voire impossible, la gestion de la situation économique et politique et des conditions de sécurité. L'Autorité palestinienne est déjà aux prises avec d'énormes problèmes institutionnels et financiers. Les Palestiniens n'ont pas pu voter lors d'élections générales depuis 2006. Plus de 50 % de l'électorat, les personnes âgées de 18 à 35 ans, n'ont jamais eu l'occasion de faire entendre leur voix par le biais des urnes. Cette évolution se présente dans un contexte de changements dans la région, accompagnés de la réorientation des priorités internationales et, plus récemment, des répercussions de la guerre en Ukraine, qui ont considérablement réduit l'attention accordée à ce conflit.

L'optimisme, l'espoir et le soutien déclaré en faveur d'un règlement politique négocié, si palpables au début du processus de paix, se sont aujourd'hui estompés, notamment en raison de l'absence de progrès politiques depuis les séries de pourparlers infructueux de 2007 et 2014. Les principes sur lesquels reposent les Accords d'Oslo s'érodent. Il faudra faire preuve de leadership politique pour remettre le cap sur la solution des deux États. Si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes du conflit et aux tendances que je viens de mentionner et que l'on n'ébauche pas une voie politique claire, le conflit ne fera que s'intensifier, provoquant davantage d'effusions de sang et de misère ainsi que, à n'en pas douter, des effets déstabilisants pour l'ensemble de la région. Les tendances actuelles n'apportent ni stabilité ni sécurité à quiconque. C'est pourquoi il convient de prendre des mesures urgentes en faveur d'une solution prévoyant deux États, qui bénéficie encore d'un soutien considérable chez les Palestiniens et les Israéliens. Nous pouvons, par des mesures progressives mais concrètes, franchir un cap entre la situation actuelle et les conditions nécessaires à un règlement pacifique du conflit fondé sur les résolutions de l'Organisation des Nations Unies, le droit international et les accords antérieurs.

Premièrement, nous devons poursuivre nos efforts auprès des parties pour apaiser les tensions et contrer les tendances négatives, en particulier celles qui pèsent sur les questions relatives au statut final. Cela implique de mettre un frein à la violence et aux provocations, leurs auteurs devant eux répondre de leurs actes. Cela signifie que les deux parties doivent s'abstenir de toute mesure unilatérale susceptible de compromettre la paix, notamment l'expansion ou la légalisation des colonies, les démolitions ou les déplacements. Cela signifie aussi le maintien du statu quo concernant les Lieux saints, conformément au rôle particulier et historique de la Jordanie.

Deuxièmement, nous devons continuer à améliorer l'accès, la circulation et les échanges commerciaux, permettant ainsi à l'économie palestinienne de se développer. En particulier, des mesures doivent être prises pour accroître l'accès des Palestiniens et des Palestiniennes aux terres et aux ressources de la zone C en Cisjordanie, ce qui contribuerait au développement indispensable de la Palestine. Il conviendrait aussi d'augmenter le nombre de permis permettant aux Palestiniens et Palestiniennes de travailler en Israël.

À Gaza, une approche plus approfondie et plus globale de l'assouplissement des restrictions à la circulation des personnes et des biens est nécessaire. Relier l'économie de Gaza à la Cisjordanie doit être un objectif primordial connexe. En fin de compte, pour mettre fin aux bouclages incapacitants et régler les problèmes de Gaza, il faut des solutions politiques conformes aux dispositions de la résolution 1860 (2009).

Troisièmement, toutes les parties et la communauté internationale doivent s'employer à renforcer les institutions palestiniennes, à améliorer la gouvernance et à assurer la santé fiscale de l'Autorité palestinienne dont la légitimité et la responsabilité politiques doivent également être renforcées par des réformes démocratiques, l'ouverture de l'espace civique, la tenue d'élections dans tout le Territoire palestinien occupé et des forces de sécurité palestiniennes efficaces et crédibles. Cela ne sera pas possible sans la mise en œuvre de mes deux premiers points. Ces mesures visent à permettre aux parties d'aller au-delà des efforts ponctuels axés sur la sécurité et les questions économiques

pour véritablement aborder des questions politiques plus fondamentales. Bien que ces priorités aient pour objectif des retombées positives immédiates et concrètes pour les Palestiniens et les Israéliens, elles s'inscrivent également dans un cadre politique plus large permettant de progresser vers une réalité à deux États.

Je reconnais que dans les circonstances actuelles, mettre en œuvre de telles mesures constitue une tâche colossale. Les parties doivent aborder des questions essentielles. Une approche commune, avec comme point de mire politique la solution des deux États, est indispensable pour corriger la trajectoire négative actuelle. La communauté internationale doit également redoubler d'efforts, y consacrer des ressources et maintenir un dialogue avec les parties, malgré les autres défis qui se présentent au niveau mondial. Il est évident que les circonstances ont changé au cours des trois décennies depuis l'entame du processus de paix par les Israéliens et les Palestiniens. Aucune des parties ne peut ignorer les réalités géographiques et démographiques qui, combinées à l'expansion rapide des colonies à l'est des frontières de 1967, signifient une augmentation des points de friction et une aggravation du conflit.

Une telle orientation bénéficie du plein appui de la communauté internationale. L'ONU joue un rôle essentiel à cet égard, en ancrant et en confirmant le consensus international sur la manière dont le conflit finira par être réglé : la création de deux États, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, sur la base des frontières de 1967, conformément aux résolutions de l'ONU, au droit international et aux accords antérieurs. Ce consensus est fondé sur la reconnaissance du fait que les Palestiniens comme les Israéliens ont des liens nationaux, religieux, culturels et historiques profonds avec leur patrie et que les deux peuples ont le droit à l'autodétermination et à la création d'un État viable, d'un seul tenant et indépendant qui soit le leur.

En définitive, seuls les Palestiniens et les Israéliens peuvent déterminer ensemble leur avenir. Mais l'ONU et la communauté internationale, notamment par l'intermédiaire de cadres régionaux et internationaux, doivent aider les parties à avancer vers un horizon politique qui soit conforme aux principes fondamentaux que j'ai présentés. Malgré ce sombre tableau, et, à vrai dire, pour cette raison précise, j'encourage chacun d'entre nous à s'engager à nouveau en faveur de cet objectif ambitieux mais réalisable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^me^ Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Wennesland, de son exposé.

Je tiens tout d'abord à condamner avec la plus grande fermeté les attaques terroristes perpétrées à Jérusalem la semaine dernière. Je me fais l'écho du Secrétaire d'État Blinken en exprimant nos condoléances aux familles des hommes qui ont été tués et en souhaitant un prompt rétablissement à tous les blessés. Nous sommes aux côtés du peuple israélien face à ces attaques odieuses.

Soyons clairs : rien ne justifie la violence dirigée contre les civils. Je pense notamment à l'attaque terroriste commise le 15 novembre dernier dans une colonie de peuplement, qui a coûté la vie à trois Israéliens, et aux violences commises par des colons à Hébron le 19 novembre dernier. Quiconque, Israélien comme Palestinien, commet un acte violent doit faire face à une justice qui doit être la même pour tous. Il doit être clair qu'aucun individu ou groupe n'est au-dessus de la loi.

Les États-Unis sont profondément préoccupés par la forte escalade de la violence et des tensions entre Israéliens et Palestiniens. Cette année a été la plus meurtrière en Cisjordanie depuis 2004. Près de 150 Palestiniens et 28 Israéliens ont été tués. Dans ce contexte de regain de tensions, il est d'autant plus important qu'Israéliens et Palestiniens s'abstiennent de toute action unilatérale, y compris les activités de peuplement, les expulsions et les démolitions de maisons palestiniennes et l'incitation à la violence, telle que les paiements aux familles de terroristes et la perturbation du statu quo historique des Lieux saints. Ces actions ne font que nous éloigner davantage d'une solution négociée prévoyant deux États, qui reste le meilleur moyen d'assurer la sécurité et la prospérité futures d'Israël et de faire droit à l'aspiration des Palestiniens à avoir leur propre État.

Les Israéliens et les Palestiniens méritent au même titre de vivre en toute sécurité et de jouir du même degré de liberté, de justice, de dignité et de prospérité. Nous avons dit à de nombreuses reprises qu'il n'y a pas de raccourci vers l'objectif de deux États. Cet objectif ne peut être atteint que par des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens. Il incombe aux deux parties d'œuvrer de bonne foi à cette fin.

Certes, la communauté internationale ne peut imposer la paix aux parties, mais elle a un rôle important à jouer s'agissant d'améliorer le bien-être des Palestiniens,

la sécurité des Israéliens et la stabilité de l'ensemble de la région. Ces efforts peuvent contribuer à créer les conditions propices à des négociations dignes de ce nom visant à régler le conflit. Malheureusement, la plupart des mesures prises par l'ONU concernant les Israéliens et les Palestiniens ne sont pas conçues pour faire progresser les négociations directes, et encore moins pour parvenir à la paix. Elles ne visent qu'à dénigrer Israël.

En effet, le système des Nations Unies regorge de mesures et d'organes anti-israéliens, notamment des résolutions partiales et disproportionnées contre Israël. Cette focalisation excessive de l'ONU sur Israël, avec notamment la création d'une commission d'enquête à composition non limitée sur Israël et les récentes demandes d'avis consultatif à la Cour internationale de Justice, n'a pas rapproché les Israéliens et les Palestiniens de la paix. Au lieu de faire de la démagogie et de s'employer à prendre des mesures qui ne mènent nulle part, nous espérons que l'ONU commencera à se concentrer sur les mesures concrètes qui peuvent améliorer la vie des Palestiniens et des Israéliens et préserver la viabilité de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Wennesland, de son exposé riche en réflexions intéressantes.

Le Royaume-Uni est gravement préoccupé par l'instabilité croissante en Cisjordanie et à Jérusalem. Depuis le 14 novembre, quatre Israéliens ont perdu la vie dans des attaques terroristes commises dans la ville d'Ariel et à Jérusalem, dont un jeune de 16 ans. Rien ne justifie une telle violence. Pendant ce temps, deux mineurs palestiniens ont également été tués en Cisjordanie, dont un jeune de 15 ans. Cent quarante-deux Palestiniens ont été tués par les forces de sécurité israéliennes depuis le 1er janvier, soit le nombre le plus élevé en une seule année depuis que l'ONU a commencé à tenir des statistiques en 2005. Au cours de la même période, 30 Israéliens ont également perdu la vie. Chaque vie perdue est une tragédie pour toutes les communautés, en particulier pour les familles touchées. Ce conflit permanent doit être réglé, pour le bien de tous les Israéliens et de tous les Palestiniens.

Le Royaume-Uni est prêt à appuyer la nouvelle Administration israélienne et l'Autorité palestinienne pour désamorcer la situation et s'attaquer aux causes profondes du conflit. Il continue d'appuyer pleinement le droit d'Israël à la légitime défense, mais les forces de sécurité israéliennes doivent exercer la plus grande retenue dans l'emploi de la force et enquêter sur tous les cas ayant entraîné le décès de Palestiniens. Nous exhortons les deux parties à s'engager dans un dialogue constructif, à s'abstenir de toute escalade et à s'employer à rétablir la confiance et à ouvrir une voie vers la paix et le règlement du conflit.

Le Royaume-Uni partage les préoccupations des autres délégations concernant les violences perpétrées par des colons contre des Palestiniens à Hébron ces derniers jours. La violence des colons doit cesser, et nous appelons Israël à demander des comptes aux responsables.

Nous condamnons la démolition par Israël d'une école primaire à Massafer Yatta. Tous les enfants ont le droit fondamental d'accéder à l'éducation en toute sécurité. Nous appelons le Gouvernement israélien à faire respecter ces droits.

Enfin, j'exhorte Israël et l'Autorité palestinienne à accélérer les efforts pour améliorer les conditions économiques et humanitaires en Cisjordanie et à Gaza. Je me félicite du dialogue en cours sur les recettes fiscales et douanières de l'Autorité palestinienne et j'appelle les parties à honorer les engagements qu'elles ont récemment pris au sein du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens.

Le Royaume-Uni demeure un fervent partisan de la solution des deux États, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale commune, comme seul moyen de garantir une paix durable entre les parties.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, de son exposé.

Ma délégation suit avec inquiétude l'évolution récente de la situation en Israël et en Palestine. L'analyse que nous a livrée le Coordonnateur spécial Wennesland confirme que nous sommes face à une situation très précaire, qui risque de s'aggraver. Les récents incidents rappellent les vagues de violence de ces dernières années, et il faut donc appuyer toutes les mesures revêtant un caractère préventif et dissuasif.

Le Mexique condamne les attaques perpétrées le 23 novembre à Jérusalem, où un jeune Israélien a été tué et plus de 20 personnes ont été blessées. Dans le même temps, mon pays déplore toute menace contre le territoire et la population israéliens, ainsi que les tirs de roquettes depuis Gaza. Nous reconnaissons les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité. Mais nous réaffirmons, dans le même temps, que les services de sécurité

israéliens doivent respecter les principes de nécessité, de proportionnalité et de distinction, conformément au droit international humanitaire. L'emploi récurrent de munitions létales contre des civils contrevient à ces principes.

Il est également inacceptable de ne pas restituer les dépouilles de quiconque, car il s'agit d'une forme de peine collective qui empêche les familles d'honorer la mémoire des défunts. Nous saluons les efforts déployés par les autorités et les dirigeants locaux à Jénine pour restituer le corps du jeune Druze enlevé la semaine dernière et nous demandons instamment la restitution immédiate de toutes les dépouilles qui n'ont pas encore été rendues. Nous condamnons par ailleurs les attaques récurrentes perpétrées par des colons israéliens, comme celles qui ont eu lieu à Hébron le 19 novembre. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Coordonnateur spécial et exhortons les dirigeants politiques et les figures de la société civiles à s'abstenir d'inciter à la violence et de tenir des discours incendiaires.

La construction de colonies est illégale au regard du droit international. Nous demandons donc l'arrêt de leur construction et de leur expansion, ainsi que des expulsions et déplacements et des saisies et démolitions de structures palestiniennes. Les démolitions d'écoles, comme celle de Massafer Yatta, portent atteinte au droit à l'éducation de la population palestinienne et alimentent les griefs, ce qui empêche la reprise du dialogue.

Le renouvellement du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ne manquera pas de lui apporter plus de certitude dans la planification de ses travaux. Nous soulignons que l'UNRWA a besoin d'un financement prévisible pour fournir de manière constante une aide humanitaire et des services de base à plus de 5 millions de réfugiés palestiniens au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Palestine.

Sur le plan politique, nous demandons instamment au nouveau Gouvernement israélien de maintenir et d'approfondir la coopération civile, fiscale et de sécurité avec l'Autorité palestinienne. De même, nous réitérons notre appel à l'Autorité palestinienne pour que, conformément à la Déclaration d'Alger, elle organise des élections présidentielle et législatives dans le Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est.

Pour terminer, je souligne que seule une solution négociée pourra mettre fin aux cycles récurrents de violence qui portent atteinte à la stabilité de toute la région. Les parties au conflit ont la responsabilité de relancer le processus politique pour s'attaquer aux causes structurelles de la violence et progresser vers la réconciliation. Pour sa part, la communauté internationale a l'obligation de promouvoir et d'accompagner ce processus.

Compte tenu de ce qui précède, le Mexique réaffirme son appui à toute initiative qui contribue à la solution des deux États, ayant tous deux Jérusalem pour capitale, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU. Ce n'est que de cette manière qu'il sera possible de jeter les bases de la réconciliation et d'instaurer une paix durable au Moyen-Orient.

M^me^ Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial, Tor Wennesland, de son exposé.

L'Inde condamne la double attaque terroriste qui a été perpétrée à Jérusalem le 23 novembre. Nous présentons nos condoléances à la famille de la victime et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Nous réaffirmons que le terrorisme est une menace mondiale et que seule une approche unifiée et une politique de tolérance zéro pourra en venir à bout.

L'Inde a souligné que seule une solution négociée à deux États, menant à la création d'un État de Palestine souverain, indépendant et viable et prenant en considération les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, peut apporter une paix durable. À cet égard, l'Inde réaffirme la nécessité de relancer rapidement des négociations de paix directes entre les parties sur toutes les questions relatives au statut final. L'absence de négociations et d'un horizon politique clair pour le règlement pacifique du conflit a des conséquences tant pour Israël que pour la Palestine. Elle risque de faire resurgir un cycle de violence, ce qui ne fera qu'augmenter le nombre de victimes civiles dans les deux camps. Toutes les parties doivent protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants. Nous exhortons les parties à mettre fin aux violences et à éviter les actions unilatérales sur le terrain, qui compromettent la viabilité de la solution des deux États. Cela contribuera à rétablir la confiance entre les parties.

Pour sa part, l'Inde reste déterminée à appuyer tous les efforts visant à relancer les négociations directes entre les Israéliens et les Palestiniens afin de parvenir à une solution prévoyant deux États. À l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le Premier Ministre indien Narendra Modi a adressé tous ses vœux de réussite au peuple palestinien dans ses efforts pour établir son État et accéder à la paix et à la prospérité. Dans son message, il a également réaffirmé la relation de longue date qui nous unit au peuple palestinien, qui repose sur des liens historiques et interpersonnels profondément ancrés.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé.

La Chine est vivement préoccupée par la détérioration continue des conditions de sécurité dans les territoires palestiniens occupés. Les forces de sécurité israéliennes ont récemment augmenté la fréquence de leurs opérations de perquisition et d'arrestation, et le conflit violent en Cisjordanie a continué de s'étendre, accompagné d'une hausse du nombre de victimes civiles. Selon les statistiques de l'ONU, cette année a été la plus meurtrière pour les Palestiniens en Cisjordanie depuis 2005 en raison du conflit. De nombreux enfants palestiniens meurent avant d'avoir pu s'épanouir, comme Fulla, qui a été tuée par balle la veille de son seizième anniversaire. Les victimes civiles en Israël sont tout aussi déchirantes. La Chine condamne toutes les attaques aveugles contre des civils dans les territoires occupés, déplore les graves violations commises contre des enfants, s'oppose à l'usage excessif de la force par les services de sécurité, et demande que des enquêtes soient menées sur ces violences et que les responsables soient amenés à répondre de leurs actes.

Israël et la Palestine sont des voisins inséparables, dont la sécurité respective est interdépendante et indivisible. Si la sécurité d'une partie dépend de l'insécurité de l'autre, le cycle de la violence ne sera pas brisé et le dilemme de la sécurité ne sera pas surmonté. La communauté internationale doit accorder la même attention aux préoccupations de la Palestine et d'Israël en matière de sécurité et encourager les deux parties à trouver un terrain d'entente aussi large que possible par le dialogue et la coopération, afin de parvenir à la sécurité commune. Dans le même temps, la Puissance occupante doit s'acquitter effectivement de ses obligations, en vertu du droit international, de protéger la sécurité de la population dans les territoires occupés.

Il est urgent d'améliorer la situation humanitaire et économique en Palestine. Ce mois-ci, un grave incendie dans le camp de réfugiés de Jabaliya, dans la bande de Gaza, a coûté la vie à plus de 20 personnes. Sous blocus israélien depuis 15 ans, Gaza souffre d'infrastructures médiocres, de pénuries d'électricité et d'énergie et d'un manque de moyens médicaux, de telle sorte que plus de 2 millions de personnes vivent dans des conditions extrêmement difficiles. En Cisjordanie, de vastes bandes de terre ont été désignées par Israël comme zones d'entraînement militaire ou réservées à d'autres fins, empêchant toute construction et toute activité économique ou de développement par les Palestiniens.

Nous appelons Israël à assouplir les restrictions imposées à l'entrée et à la sortie des personnes, des fournitures humanitaires et des matériaux de reconstruction dans la bande de Gaza, à lever dès que possible le blocus de Gaza et à créer des conditions réellement propices au développement de communautés palestiniennes en Cisjordanie. La communauté internationale doit fournir une assistance à la Palestine par des voies multiples pour aider le peuple palestinien à atténuer la crise financière, à assurer les services publics, à développer l'économie et à améliorer les conditions de vie de la population. La Chine se félicite du projet de résolution adopté par la Quatrième Commission sur le renouvellement du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/C.4/77/L.9), et elle appuie les activités de l'Office pour porter secours et assistance aux réfugiés palestiniens.

L'expansion continue des activités de peuplement, qui empiètent sur les terres palestiniennes, détournent les ressources palestiniennes et violent le droit des Palestiniens à l'autodétermination, éloigne encore la perspective d'un État palestinien indépendant, souverain et d'un seul tenant. Nous exhortons Israël à cesser toutes les activités d'implantation, conformément à la résolution 2334 (2016), y compris la démolition de logements palestiniens et la menace d'expulser les habitants de zones comme Massafer Yatta, et à revenir sur les rails de la solution des deux États.

En novembre 1947, l'Assemblée générale adoptait la résolution 181 (II), qui prévoyait la création d'un État juif et d'un État arabe en Palestine. Soixante-quinze ans plus tard, la question de Palestine n'est toujours pas réglée, et les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, à l'indépendance et au statut d'État ne sont toujours pas réalisés. Les raisons à cela demandent une réflexion approfondie. L'appui le plus essentiel au peuple palestinien consiste à lui rendre une justice qui lui échappe depuis trop longtemps.

La communauté internationale devrait toujours mettre la question de Palestine au sommet de l'ordre du jour international, continuer d'adhérer à la solution des deux États et œuvrer davantage à la reprise du dialogue entre Palestine et Israël sur un pied d'égalité. La Chine encourage l'ONU, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique et les pays influents à jouer un rôle plus actif et à déployer des efforts plus larges et plus efficaces en faveur de la paix. Il est urgent que le Conseil de sécurité prenne des mesures concrètes pour faire avancer la solution des deux États et aider le peuple palestinien à recouvrer et exercer ses droits inaliénables. Nul n'a le droit de veto sur les questions qui touchent l'avenir du peuple palestinien.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'appui de la Chine à la création d'un État de Palestine pleinement souverain et indépendant sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, à la coexistence pacifique de la Palestine et d'Israël et au développement commun des peuples arabe et juif. La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale pour pratiquer un multilatéralisme authentique, promouvoir une solution globale, juste et durable à la question palestinienne et instaurer dès que possible la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité au Moyen-Orient.

M. de Rivière (France) : Je remercie le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient pour son exposé.

Comme le Coordonnateur spécial l'a indiqué, le risque d'escalade sur le terrain est réel, et la France appelle les parties à la retenue. Elle condamne avec la plus grande fermeté les deux attentats qui ont frappé Jérusalem le 23 novembre. Elle réitère son soutien constant à la sécurité d'Israël et sa détermination à rester engagée pour lutter contre le terrorisme. Nous condamnons également la mort de nombreux civils palestiniens cette année, dont la journaliste Shireen Abu Akleh et plusieurs enfants. Nous rappelons que la protection des civils pendant les opérations militaires est une obligation au titre du droit international humanitaire.

La poursuite inacceptable des mesures unilatérales éloigne chaque jour un peu plus la perspective de la solution des deux États. La France condamne la politique de colonisation israélienne, dont relèvent les démolitions et les évictions de familles palestiniennes qui se poursuivent en dépit des appels répétés des membres du Conseil. Nous condamnons la destruction par Israël, la semaine dernière, d'une école à Massafer Yatta. Les enfants palestiniens ont le droit d'avoir accès à l'éducation.

Au moment où le nouveau gouvernement israélien est en train d'être formé, la France l'appelle à ne pas relancer les projets d'extension ou de création de colonies, notamment à Jérusalem-Est et à ses alentours, et à ne pas procéder à la légalisation des colonies sauvages. En 2020, la France et ses partenaires européens avaient mis en garde à plusieurs reprises contre l'annexion de certaines parties de la Cisjordanie et les colonies. Notre position demeure inchangée. La France rappelle que la colonisation est illégale et qu'elle remet en cause la solution des deux États, à laquelle les deux parties ont réaffirmé leur soutien devant l'Assemblée générale en septembre dernier (voir A/77/PV.8 et A/77/PV.10).

Pour sortir de cette dynamique, il faut recréer un horizon politique, afin de donner à nouveau espoir aux Israéliens et aux Palestiniens, qui aspirent à vivre en paix et en sécurité. Nous le savons, seule la solution des deux États, vivant côte à côte en paix et en sécurité et ayant l'un et l'autre Jérusalem pour capitale, permettra d'apporter une paix juste et durable aux Israéliens, aux Palestiniens et dans toute la région. La France rappelle son attachement au statu quo historique sur les Lieux saints de Jérusalem.

Nous appelons donc le Conseil à se mobiliser en faveur du lancement de pourparlers de paix dans les meilleurs délais. Les élections israéliennes ont eu lieu. Il faut désormais relancer rapidement les négociations directes entre les parties. La France est déterminée à agir en ce sens. Comme l'a indiqué le Président Macron, nous n'avons pas d'autre alternative que de relancer les efforts de paix. La France soutiendra toute initiative visant à rassembler les parties autour de la table.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Tor Wennesland de son exposé sur la situation au Moyen-Orient, y compris les territoires palestiniens occupés. Il est hautement symbolique que notre discussion d'aujourd'hui ait lieu à la veille de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Une nouvelle escalade de la violence dans la zone du conflit palestino-israélien montre que la situation dans les territoires palestiniens occupés restera explosive tant que les parties n'auront pas trouvé de solution mutuellement acceptable à toutes les questions relatives au statut final, sur la base du cadre juridique international universellement reconnu du processus de paix au Moyen-Orient, y compris la solution des deux États.

A contrario de la stabilisation relative de la situation dans la bande de Gaza après l'opération militaire israélienne du mois d'août, qui avait fait au moins 49 morts côté palestinien, dont 17 enfants, la tension en Cisjordanie ne faiblit pas. Après le blocus et les raids militaires israéliens à Jénine, le nettoyage de Naplouse et du camp de réfugiés de Chouafat, à Jérusalem-Est, a débuté. D'après les informations dont on dispose, plus de 130 personnes seraient déjà mortes à cause de l'action militaire israélienne en Cisjordanie cette année, ce qui en ferait l'année la plus sanglante depuis 2005.

Dans le contexte de cet emploi disproportionné de la force dans les territoires palestiniens occupés, les actions unilatérales continuent de créer des faits

irréversibles sur le terrain : la construction de colonies, l'expropriation de Palestiniens, la démolition de logements, les arrestations arbitraires et la violation du statu quo sur les Lieux saints de Jérusalem.

Dans le même temps, les actions illégales et arbitraires d'Israël vont au-delà de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, et touchent les pays arabes voisins qui subissent de nombreuses violations de leur souveraineté, y compris des frappes contre la Syrie et le Liban. Nous nous opposons à cette défense de la sécurité nationale qui crée de nouvelles menaces pour d'autres pays et qui transforme le Moyen-Orient en théâtre d'affrontements par procuration avec l'Iran. Nous condamnons aussi fermement les attaques perpétrées contre des civils israéliens à Jérusalem la semaine dernière.

Il n'y a pas non plus de perspectives de relance du processus de paix, qui est au point mort depuis 2015. La question palestinienne est devenue une monnaie d'échange dans la longue série de campagnes électorales en Israël, tandis qu'elle a été délibérément reléguée au dernier rang des priorités internationales par les États-Unis, qui ont bloqué les efforts du Quatuor pour le Moyen-Orient et l'adoption de toute décision de fond par le Conseil de sécurité. En outre, comme nous l'a dit le Coordinateur spécial aujourd'hui, la priorité accordée à la crise ukrainienne par les États-Unis et leurs alliés porte atteinte au règlement du conflit au Moyen-Orient. Le fossé persistant entre le Fatah et le Hamas permet d'exploiter la thèse selon laquelle Israël n'a pas de partenaire spécifique qui représente la partie palestinienne. À cet égard, nous nous félicitons de la signature de la Déclaration d'Alger, en vertu de laquelle les factions palestiniennes ont décidé conjointement de continuer d'avancer sur la voie de l'unité nationale. Nous considérons qu'il s'agit d'un pas important et d'une confirmation de la volonté des Palestiniens d'entamer les négociations sur la base d'une position commune.

Malgré l'intention déclarée d'Israël de contribuer à l'amélioration de la situation économique des Palestiniens, la situation socioéconomique et humanitaire globale dans les territoires palestiniens continue de se détériorer. À cet égard, nous attachons une grande importance à la fourniture d'une aide humanitaire globale à toutes les personnes qui en ont besoin en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, ainsi qu'aux réfugiés palestiniens dans les pays arabes voisins. Nous sommes particulièrement déçus par l'absence d'une réponse appropriée à cette situation de la part des institutions spécialisées des Nations Unies, et surtout par le manque paralysant de ressources de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Les activités de l'Office ont une dimension non seulement humanitaire, mais aussi politique, dans la mesure où il joue un rôle stabilisateur important dans les territoires palestiniens et les pays du Moyen-Orient. Nous continuerons à apporter notre appui politique à l'Office en vue du renouvellement de son mandat à l'Assemblée générale et réaffirmons notre volonté de continuer à verser des contributions volontaires ponctuelles. Malheureusement, les sanctions antirusses unilatérales nous empêchent pour le moment d'apporter une contribution financière au budget de l'UNRWA. La Russie continuera néanmoins à soutenir l'Office, et nous invitons l'ensemble de la communauté internationale à faire de même.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de son exposé sur l'évolution récente de la situation sur le terrain.

La tournure qu'ont pris les événements, notamment l'escalade des tensions et de la violence qui a coûté la vie à des civils israéliens et palestiniens, dont des enfants, est profondément préoccupante. En particulier, la dégradation des conditions de sécurité à Naplouse, à Jénine et en Cisjordanie en général, ainsi qu'à Jérusalem, est alarmante. Le Kenya condamne fermement les deux attentats terroristes à la bombe perpétrés le 23 novembre à Jérusalem. De tels actes, notamment les tirs de roquettes depuis Gaza qui ont eu lieu ce mois-ci, ne font que confirmer le fait que les groupes armés et des milices, y compris le Hamas, le Jihad islamique palestinien et les groupes qui y sont affiliés, continuent de suivre une approche qui s'écarte de la voie et des principes de la paix. Nous réaffirmons qu'aucune cause ne saurait justifier que des civils soient délibérément pris pour cible. Tout doit être mis en œuvre pour que ces actes de terreur cessent.

Les informations dont nous disposons, y compris celles émanant du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, indiquent clairement qu'au-delà des problèmes de sécurité, la situation actuelle continue d'avoir des répercussions sur l'économie et l'aide humanitaire dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Il est par conséquent crucial de remédier de toute urgence à ces évolutions, notamment aux problèmes sous-jacents qui alimentent l'instabilité, avant qu'elles n'aient de répercussions dans d'autres domaines. Le Kenya appelle à des analyses plus

poussées et à des rapports plus contextualisés, grâce aux bons offices du Secrétaire général, pour nous permettre de mieux comprendre les implications de ces incidents pour le maintien de la paix et de la sécurité dans la région, dans l'immédiat et à long terme. Cela aiderait le Conseil de sécurité à définir une voie politique concrète et pratique pour mettre fin à ce conflit prolongé.

Alors que nous nous apprêtons à célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le Conseil doit œuvrer de toute urgence pour mettre en place les éléments nécessaires à la réalisation de l'objectif de longue date d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, sur la base des frontières de 1967. Cet objectif qu'est la solution des deux États exigera des deux parties un engagement sans faille en faveur du processus de paix, conformément au droit international, à la Charte des Nations Unies, aux résolutions du Conseil et aux initiatives et cadres de paix régionaux. Il exige également une volonté de faire des compromis, l'adoption d'une approche progressive garantissant des avancées réelles tant pour les Israéliens que pour les Palestiniens, et un engagement en faveur des mesures de confiance de nature à ouvrir la voie à l'examen des questions plus difficiles liées au statut final.

Malgré les années qui se sont écoulées sans processus de paix digne de ce nom, des années de négociations en dents de scie, et malgré des obstacles réels et considérables, ma délégation est convaincue qu'il est encore possible de faire de véritables progrès. Le Kenya a régulièrement relevé et salué les efforts déployés pour apaiser les tensions, mettre fin aux provocations et rétablir le calme au niveau local, régional et institutionnel. Ces efforts doivent être renforcés par la cessation des activités de peuplement israéliennes dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, comme l'exigent les piliers énoncés dans la résolution 2334 (2016) et les dispositions de la résolution 1860. Les efforts de médiation des pays voisins resteront déterminants. Le Conseil de sécurité doit rester saisi de la mise en œuvre de la Déclaration d'Alger, signée le 13 octobre 2022 par 14 factions palestiniennes, et faire en sorte qu'elle se traduise par une véritable réconciliation à même d'ouvrir la voie à des élections menant à la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Pour conclure, le Kenya exhorte une fois de plus les deux parties à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales qui font obstacle à la reprise d'un processus politique, ainsi qu'à la paix et à la stabilité dans la région.

M. Biang (Gabon) : Je remercie le Coordonnateur spécial Tor Wennesland pour son exposé.

Nous sommes préoccupés par l'insécurité persistante entre Israël et la Palestine. Je voudrais m'appesantir sur trois aspects : sécuritaire, humanitaire et politique.

Sur le plan sécuritaire, les violences se sont intensifiées ces derniers mois en Cisjordanie occupée et en Israël. Les crispations et tensions se cristallisent à Jérusalem et les positions des parties se radicalisent. Les enfants et les femmes paient un lourd tribut dans les violences aveugles qui touchent les populations civiles. Un Palestinien de 15 ans a été tué le 9 novembre lors d'une opération de l'armée israélienne, qui cherchait à sécuriser une visite de politiciens israéliens sur un site religieux en Cisjordanie occupée ; le 14 novembre dernier, une jeune Palestinienne, près de Ramallah en Cisjordanie occupée, a également perdu la vie ; plus récemment, une école primaire a été démolie par les forces israéliennes à Massafer Yatta.

Ce sont de véritables tragédies qui ne doivent pas être banalisées. Ce refus de banaliser les spirales de violence concerne également les attaques subies par les Israéliens, à l'instar de celle qui a entraîné le décès de trois Israéliens le 15 novembre dans la zone industrielle de la colonie d'Ariel, ainsi que les deux attaques à la bombe perpétrées à Jérusalem le 23 novembre. Nous condamnons toutes ces attaques et tous ces actes de violence.

Ce cycle de violence et son flot d'effusion de sang sont insoutenables et les auteurs de ces violences doivent répondre de leurs actes devant la justice. Nous appelons chacune des parties à la retenue et à s'abstenir de toute rhétorique belliqueuse de nature à entraver la recherche de la paix. Les activités de colonisation, les expulsions et les démolitions des logements palestiniens doivent cesser.

Sur l'épineux dossier des restitutions des dépouilles humaines aux familles, nous appelons les parties à privilégier une issue à même de générer un climat de confiance pour une paix durable.

Concernant la situation humanitaire, nous demeurons préoccupés par le risque de discontinuité des services de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), alors que les populations civiles restent très dépendantes de cette aide, notamment dans la bande de Gaza, en raison du blocus. C'est le lieu d'appeler à la levée de ce blocus, conformément

à la résolution 1860 (2009), et d'inviter la communauté internationale à poursuivre ses efforts en faveur du financement de l'UNRWA.

Sur le plan politique, le Gabon réaffirme son attachement à la solution des deux États, vivant en paix et en sécurité le long de frontières sûres et reconnues sur la base des lignes de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale de l'État de Palestine. Nous appelons les parties à reprendre les négociations de bonne foi, en vue du rétablissement de la confiance et de donner une chance aux aspirations des peuples palestinien et israélien à vivre en paix.

Nous rappelons le rôle crucial du Royaume de Jordanie en tant que gardien officiel des lieux saints musulmans de Jérusalem, et réitérons notre soutien au Roi du Maroc, Président du Comité d'Al Qods de l'Organisation de la coopération islamique, dans la préservation du statut particulier de la Ville sainte, en tant que symbole du patrimoine commun de l'humanité et des trois religions monothéistes, et en tant que lieu de dialogue et de respect mutuel. Le respect du statut quo des Lieux saints est également une exigence de la coexistence pacifique des peuples israélien et palestinien.

Pour terminer, nous saluons les efforts du Coordonnateur spécial Tor Wennesland en faveur de la paix au Moyen-Orient. Les efforts diplomatiques doivent se poursuivre pour la relance d'un processus de paix durable dans la région.

M^me^ Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé qui incite à la réflexion. Je le remercie tout particulièrement d'avoir fait le déplacement pour être parmi nous aujourd'hui, car je sais que qu'il a un programme très chargé sur le terrain.

La Norvège est préoccupée par la persistance de la violence en Israël et en Palestine. Les tensions actuelles ont de lourdes conséquences. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'année 2022 est l'année la plus meurtrière depuis 2005 pour les Palestiniens de la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Nous sommes particulièrement préoccupés par le nombre croissant d'attaques perpétrées par des colons, dont la plus récente survenue à Hébron. Ces attaques violentes sont inacceptables et alimentent les tensions. La vie quotidienne est devenue insupportable pour de nombreux Palestiniens, qui n'osent plus accéder à leurs terres. Au fil du temps, cet environnement répressif peut contraindre la population locale à partir. Nous exhortons les autorités israéliennes à prendre des mesures plus vigoureuses pour prévenir la violence des colons et traduire en justice les auteurs de tels actes. La Norvège condamne toutes les violences contre les civils, y compris les actes de terrorisme. Les dernières attaques terroristes à Jérusalem sont indéfendables. Nous appelons les dirigeants politiques israéliens et palestiniens à prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils et désamorcer la situation. Il est également impératif que le statu quo concernant les Lieux saints de Jérusalem soit défendu et respecté.

Je voudrais une fois de plus exprimer notre préoccupation concernant la situation à Massafer Yatta. Les restrictions de mouvement ont de graves conséquences pour les habitants de la région. La semaine dernière encore, les autorités israéliennes ont démoli une école, compromettant ainsi gravement l'accès des enfants palestiniens à l'éducation. Nous demandons une nouvelle fois à Israël de révoquer tous les ordres d'expulsion et de démolition, et de respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire.

Nous avons été encouragés par l'attachement des factions palestiniennes à la réconciliation, exprimé une fois de plus dans l'accord conclu à Alger le mois dernier. La réconciliation et l'unification palestiniennes sont essentielles pour instaurer la stabilité et faire avancer la solution des deux États. La légitimité de l'Autorité palestinienne et de ses institutions doit être garantie. C'est pourquoi nous demandons à tous les acteurs de continuer de prendre des mesures concrètes pour promouvoir l'unité palestinienne et favoriser la tenue d'élections.

Pour terminer, je tiens à rappeler au Conseil que bon nombre d'événements négatifs sur le terrain sont des symptômes de l'absence de solution politique au conflit israélo-palestinien. Comme le Coordonnateur spécial nous l'a dit, le statut quo n'est pas une option. Il faut de toute urgence offrir des perspectives politiques et relancer le processus de paix. Nous exhortons le nouveau Gouvernement israélien à contribuer à la création d'un horizon pour la paix et à nouer le dialogue avec les dirigeants palestiniens. La Norvège continue de soutenir l'effort d'édification d'un État palestinien et la solution des deux États, et nous continuerons d'œuvrer en faveur de la réalisation de cet objectif. Nous sommes convaincus que la solution des deux États, fondée sur les frontières de 1967, est le meilleur moyen de garantir les droits et la sécurité des Palestiniens et des Israéliens.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé.

Pour commencer, l'Albanie condamne fermement les attaques terroristes de mercredi contre des civils israéliens à Jérusalem. Ces attaques coordonnées et

complexes nous ramènent à des temps plus sombres et nous rappellent une fois de plus de manière inquiétante que les terroristes ne changent jamais, et qu'ils sont prêts à utiliser tous les moyens pour semer la terreur. Leurs actes méprisables doivent se voir opposer une détermination sans faille. L'Albanie soutient Israël et son droit à la légitime défense pour protéger son peuple et son pays contre tous ceux qui ont choisi la mort plutôt que la vie. Nous condamnons par ailleurs les tirs de roquettes effectués depuis la bande de Gaza vers Israël au début du mois de novembre. Nous devons tous comprendre que la lutte contre le terrorisme n'est pas un choix, mais un droit et une nécessité pour tous les pays, afin qu'ils puissent garantir la sûreté et la sécurité de leur population. La communauté internationale doit, d'une seule voix, condamner les attaques terroristes.

Nous restons profondément préoccupés par l'escalade de la violence sur le terrain, notamment par l'aggravation de la situation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Nous demandons de nouveau aux parties d'apaiser la situation et de s'abstenir de toute mesure unilatérale qui, comme nous le savons, ne fait qu'attiser les tensions dans un contexte déjà hostile. Nous savons à quoi aboutissent les tensions, nous l'avons vu à maintes reprises. Nous sommes bien conscients de leurs effets et nous les déplorons. Les vies des Israéliens et des Palestiniens, y compris celles des jeunes civils et des enfants, doivent être préservées et les deux parties doivent faire tout leur possible pour éviter une nouvelle escalade. Par conséquent, ce qui est nécessaire et ce que nous souhaitons voir, c'est une coopération véritable visant à apaiser les tensions, grâce à des mesures concrètes qui favorisent la compréhension et le dialogue. Des enquêtes immédiates et complètes s'imposent pour que les personnes responsables de la mort de victimes innocentes répondent de leurs actes.

L'Albanie estime que dans tout conflit, il faut appliquer pleinement le droit international et le droit international humanitaire. La protection des civils est une obligation en tout temps. Nous considérons que la pleine application de la résolution 2601 (2021), sur la garantie du droit à l'éducation en période de conflit armé, est une obligation qui incombe à toutes les parties à un conflit. Partout, les enfants ont le droit d'être scolarisés. Nous déplorons les attaques contre les écoles, les enfants et les enseignants. Nous sommes préoccupés par l'augmentation des démolitions et des expulsions, ainsi que par l'expansion des colonies, qui sont contraires au droit international et ne contribuent pas au règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Il en va de même des incitations à la violence, des discours de haine et de l'antisémitisme. Pour rétablir des perspectives politiques, si nécessaires à la sécurité des populations des deux parties, celles-ci doivent totalement cesser de prendre des mesures unilatérales contre-productives.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'appui total de l'Albanie à une solution juste et négociée des deux États, à savoir un État d'Israël sûr, dans lequel la sécurité de son peuple est pleinement garantie, et un État de Palestine viable, indépendant et démocratique, vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle, avec Jérusalem pour future capitale commune. Nous sommes convaincus qu'il s'agit là de la seule façon d'avancer. Toute autre approche ouvrirait la voie à l'insécurité, à la violence et au conflit, ce dont nous sommes témoins depuis plus de 70 ans.

M^me^ Aguiar Barboza (Brésil) (*parle en anglais*) : Nous suivons avec beaucoup d'inquiétude l'intensification récente de la violence dans la région. Le Brésil condamne fermement les dernières attaques terroristes commises le 23 novembre à des arrêts de bus à Jérusalem, et exprime sa solidarité avec les familles des victimes. Le nombre élevé de civils tués et blessés dans la région cette année, y compris de nombreux enfants israéliens et palestiniens, est alarmant.

L'escalade de la violence ne cesse d'être exacerbée par des actes de provocation et des déclarations incendiaires. Le Brésil exhorte toutes les parties à maintenir le cessez-le-feu et à faire preuve de la plus grande retenue. Nous demandons de nouveau à toutes les parties de protéger les civils et les infrastructures civiles et d'honorer toutes les obligations juridiques et morales qui leur incombent en vue d'épargner aux enfants les conséquences des hostilités. Les actes de terrorisme ne pourront jamais être justifiés et doivent cesser immédiatement.

Le Brésil demeure aussi très préoccupé par le fait que les lieux de culte ont été transformés à maintes reprises en champs de bataille. Nous soulignons que la sûreté et la sécurité des sites religieux sont une composante essentielle de la liberté de religion ou de conviction et doivent être préservées et respectées.

Le Brésil remercie le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient de son exposé détaillé. Nous convenons que la fragilité de la situation souligne à quel point il est urgent de changer la dynamique sur le terrain tout en remédiant aux problèmes politiques et de sécurité sous-jacents qui alimentent

l'instabilité actuelle. Des efforts concertés sont nécessaires pour rétablir un horizon politique et reprendre des négociations constructives.

Le Brésil demeure convaincu que la solution des deux États, dans le cadre du droit international et des résolutions du Conseil, reste le seule moyen de répondre aux aspirations des Israéliens et des Palestiniens, en assurant la sécurité de tous. Nous devons cependant œuvrer de concert pour atteindre cet objectif, au lieu de nous en détourner. Toutes les mesures qui réduisent la possibilité d'atteindre cet objectif doivent être repensées.

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Philippe Lazzarini, a récemment rappelé que le sentiment de désespoir grandit lorsque les populations, en particulier les jeunes, vivent dans la pauvreté et souffrent du chômage et d'un manque général de perspectives, ce qui est susceptible d'avoir de graves effets déstabilisateurs sur la région.

L'épidémie de choléra qui s'est déclarée récemment dans les camps n'est qu'une autre conséquence de la détérioration des conditions sur le terrain. À Gaza, au Liban et en Syrie, plus de 80 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Le Brésil se fait l'écho des appels à redoubler d'efforts pour rétablir les capacités de l'UNRWA afin qu'il puisse continuer de fournir une aide et des services en ces temps de crise. Le rôle stabilisateur joué par l'Office dans la région ne doit pas être remis en cause.

Nous soulignons par ailleurs qu'il importe que la coopération internationale épaule les autorités palestiniennes dans l'action qu'elles mènent pour mettre en place des institutions plus solides et favoriser la croissance économique. Non seulement cela améliorera la vie des populations, mais pourra aussi contribuer à la réconciliation intrapalestinienne, une étape essentielle aux fins de la stabilisation et de la reprise d'un dialogue véritable.

Pour terminer, le Brésil remercie une nouvelle fois M. Wennesland des efforts soutenus qu'il a déployés pour désamorcer les tensions tout au long des cycles de violence répétés qui se sont produits cette année. Nous devons de toute urgence trouver des moyens de briser ces terribles cycles et de promouvoir un processus politique efficace en vue d'instaurer une paix durable dans la région.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Tor Wennesland de son précieux exposé.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment où le processus de paix au Moyen-Orient se trouve dans une phase délicate qui requiert une attention particulière de la part de la communauté internationale. Avec la forte recrudescence des violences et des tensions dans le Territoire palestinien occupé, l'avenir de la solution des deux États suscite de plus en plus d'inquiétudes aux niveaux local et international, notamment au vu des événements actuels et de l'absence de négociations sérieuses entre les parties.

Face à la montée des tensions dans les domaines de la politique et de la sécurité, que nous suivons de près, je voudrais mettre l'accent sur les points suivants.

Premièrement, il faut de toute urgence désamorcer les tensions et les empêcher d'atteindre un point de non-retour. Les actes d'incitation à l'extrémisme et à la violence ne serviront jamais les intérêts d'une quelconque partie. La diplomatie et le dialogue restent les seuls moyens de mettre fin au conflit. Cela suppose avant tout de s'abstenir de tout discours ou de tout acte de provocation susceptible d'attiser les tensions dans une situation déjà fragile. Nous rappelons à toutes les parties d'assumer les responsabilités qui leur incombent en vertu du droit international et du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils.

À cet égard, il convient de mettre un terme aux incursions répétées des colons dans les Lieux saints et les zones résidentielles, ainsi qu'aux actes de violence qui les accompagnent, tels que ceux observés lors de l'incursion de dizaines de milliers de colons dans la vieille ville d'Hébron ce mois-ci. Nous exprimons également une nouvelle fois notre condamnation des attaques terroristes qui ont eu lieu à Jérusalem la semaine dernière.

Deuxièmement, la période à venir exige un leadership avisé qui considère la voie de la paix et la solution des deux États comme une orientation stratégique indispensable pour mettre fin à la violence et bâtir un avenir fondé sur la sécurité et la prospérité pour les deux peuples. En conséquence, nous exhortons les deux parties à intensifier leurs échanges et leur coopération dans un esprit constructif. Nous affirmons que pour créer un environnement favorable à la paix, il faut inverser les tendances négatives observées sur le terrain, au premier rang desquelles figure l'arrêt de la construction et de l'expansion des colonies de peuplement qui violent le droit international et les résolutions du Conseil.

Troisièmement, le Conseil de sécurité doit envoyer un message clair indiquant que nous restons attachés aux critères internationaux convenus pour mettre fin au conflit. Il est, notamment, impératif que les parties

reprennent des négociations sérieuses aboutissant à la solution des deux États, dans laquelle un État palestinien vit côte à côte avec Israël dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle. Cette solution, de même que l'adhésion à l'Initiative de paix arabe, reste l'une des exigences des États arabes, comme cela a été réaffirmé lors du Sommet arabe qui s'est tenu au début du mois en Algérie.

Les conditions humanitaires difficiles dans le Territoire palestinien occupé, surtout dans la bande de Gaza, requièrent une attention et un soutien internationaux constants. Cela est essentiel, car le taux de chômage avoisine les 40 %. Nous insistons sur l'importance d'offrir des possibilités économiques et éducatives aux jeunes Palestiniens afin de leur permettre de construire et de faire évoluer leur société. Nous nous félicitons en outre du récent accord conclu pour acheminer dans la bande de Gaza, pour la première fois depuis 2007, des matériaux à double usage destinés à la réparation des bateaux de pêche. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour favoriser l'instauration de cette mesure importante, sur laquelle nous espérons pouvoir faire fond.

Pour terminer, et alors que nous célébrons demain la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, S. A. le cheik Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats arabes unis, a souligné dans la déclaration qu'il a faite à cette occasion la volonté ferme et historique des Émirats arabes unis d'appuyer le peuple palestinien frère et son aspiration à établir un État palestinien indépendant et souverain sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé qui, comme il l'a dit, dresse un tableau très sombre de la situation sur le terrain. Le mois dernier (voir S/PV.9174), il nous avait prévenu que 2022 était en passe de devenir l'année la plus meurtrière pour les Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé, depuis que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a commencé à recenser systématiquement les pertes en vies humaines parmi les Palestiniens en 2005. Malheureusement, la situation en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, continue de se détériorer et nous nous rapprochons à grands pas de ce triste jalon.

Nous sommes profondément inquiets des informations qui continuent de nous parvenir concernant l'usage excessif de la force par les forces de sécurité israéliennes. L'OCHA a signalé qu'entre le 25 octobre et le 7 novembre seulement, 15 Palestiniens, dont trois enfants, ont été tués par les forces israéliennes en Cisjordanie occupée. Il est répréhensible que des enfants continuent d'être tués. L'Irlande déplore toutes les violences contre les civils, tant en Israël que dans le Territoire palestinien occupé. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques à l'engin explosif contre des civils à Jérusalem la semaine dernière, qui ont coûté la vie à deux personnes, ainsi que les récentes attaques à l'arme blanche lors desquelles trois citoyens israéliens ont été tués près de la colonie d'Ariel. Rien ne saurait justifier le terrorisme et la violence, qui ne font qu'attiser les tensions alors qu'il faudrait donner la priorité à la désescalade, de toute urgence.

Ces deux dernières années, mois après mois, l'Irlande n'a cessé de réaffirmer qu'il est urgent de parvenir à un règlement juste, inclusif et durable au conflit. Malheureusement, les perspectives de négociations sérieuses entre les parties en vue de parvenir à une solution des deux États sont aussi éloignées aujourd'hui que lorsque nous avons rejoint le Conseil de sécurité il y a deux ans. Il est tout aussi évident que la situation dans le Territoire palestinien occupé est intenable et risque de se détériorer davantage si nous ne rétablissons pas un véritable horizon politique. Je voudrais insister sur un certain nombre de questions qui compromettent les perspectives de reprise des négociations nécessaires à la concrétisation de la solution des deux États et du droit des Palestiniens à l'autodétermination.

Il convient aujourd'hui en particulier de souligner la nécessité urgente d'établir les responsabilités dans le Territoire palestinien occupé. Le principe de responsabilité est la pierre angulaire de tout horizon politique et de tout processus de paix véritable. La culture omniprésente de l'impunité à l'égard du recours excessif à la force par les forces de sécurité israéliennes et des violences commises par les colons est extrêmement préoccupante. Tant que cette culture de l'impunité persistera et qu'on n'aura pas remédié aux causes profondes du conflit, le conflit et les violences continueront dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé ainsi qu'en Israël.

L'Irlande appelle à la reddition des comptes pour tous les décès de civils. Nous renouvelons notre appel en faveur d'une enquête indépendante sur le meurtre de la journaliste américano-palestinienne Shireen Abu Akleh. Nous prenons note de la décision des États-Unis de mener leur propre enquête sur sa mort et du fait que cette décision a été saluée par l'Autorité palestinienne et

par sa famille. Nous soulignons également la nécessité de mener une enquête exhaustive et indépendante sur la mort du défenseur des droits humains et militant palestinien Nizar Banat, suite à son arrestation par les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne.

En outre, compte tenu de la détérioration de la situation sur le terrain, il importe que la communauté internationale appuie les Palestiniens dans leurs efforts de recherche de réponses juridiques à l'occupation. À cet égard, l'Irlande se félicite de l'adoption par la Quatrième Commission de l'Assemblée générale du projet de résolution A/C.4/77/L.12/Rev.1, qui comprend une demande d'avis consultatif à la Cour internationale de Justice.

La question des colonies de peuplement israéliennes suscite également de graves préoccupations et je sais que nous aurons l'occasion de l'aborder plus en détail le mois prochain. L'Irlande reste profondément préoccupée par les événements récents à Massafer Yatta, notamment la démolition récente par les forces de sécurité israéliennes d'une école financée par des donateurs. Nous exhortons une fois de plus Israël à mettre fin aux expulsions et aux démolitions, notamment de structures financées par les donateurs, conformément à ses obligations en vertu du droit international humanitaire.

Le blocus israélien en vigueur continue d'exacerber la crise humanitaire dans la bande de Gaza. L'UNICEF a indiqué que plus d'un million d'enfants à Gaza ont aujourd'hui un accès limité aux services essentiels, notamment la nourriture, l'eau, l'éducation et les soins de santé. Nous appelons de nouveau Israël à lever le blocus de Gaza.

Nous déplorons le refus persistant d'Israël d'accorder des visas au personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ainsi qu'à d'autres membres du personnel des Nations Unies, ce qui impose davantage de restrictions à une coopération essentielle en matière de droits humains et d'aide humanitaire. Nous sommes également préoccupés par la réduction de l'espace réservé à la société civile et aux organisations non gouvernementales dans le Territoire palestinien occupé.

Nous félicitons l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour le soutien essentiel qu'il apporte aux réfugiés palestiniens dans toute la région et nous nous réjouissons du récent renouvellement de son mandat pour trois ans, jusqu'au 30 juin 2026.

Enfin, je voudrais réaffirmer que jusqu'à la fin de son mandat au Conseil, et même au-delà, l'Irlande continuera à demander que les responsables de tous les décès de civils en répondent. L'Irlande est prête à appuyer tous les efforts pour parvenir à une solution juste et durable des deux États, fondée sur le droit international. C'est la seule perspective de paix pérenne pour les Palestiniens et les Israéliens, une paix qui est à la fois urgente et attendue depuis longtemps.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Ghana.

Je remercie le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de son exposé sur la situation au Moyen-Orient concernant la question de Palestine et le félicite des efforts qu'il déploie dans l'accomplissement de son mandat.

Il est regrettable qu'après plusieurs décennies depuis que le Conseil de sécurité a été saisi de cette question, l'exposé d'aujourd'hui montre que nous sommes loin d'atteindre nos objectifs. Le Ghana reste profondément préoccupé par l'absence de progrès dans la recherche d'une solution juste et durable à ce conflit prolongé ainsi que par la détérioration de la situation en matière de sécurité en Cisjordanie et dans d'autres villes des territoires palestiniens occupés. Cette situation est due aux violences communautaires, aux arrestations et aux détentions arbitraires, principalement de jeunes Palestiniens, ainsi qu'aux démolitions et aux constructions de nouvelles colonies de peuplement par les colons israéliens, sans oublier les troubles politiques et sociaux dans le Territoire palestinien occupé. Nous sommes également inquiets de la forte augmentation des attaques violentes contre des civils israéliens non armés, des attaques qui ont fait des victimes, ainsi que par les enlèvements d'Israéliens innocents à Jérusalem et dans des colonies de peuplement israéliennes.

La situation actuelle dans la région a des répercussions négatives non seulement sur la vie des Israéliens et des Palestiniens, mais aussi sur celle de millions de personnes au Moyen-Orient et dans le monde entier, qui sont privées des retombées positives des ressources naturelles et humaines dont la région est dotée.

Le Ghana reste préoccupé par la situation humanitaire désastreuse à laquelle sont confrontés les réfugiés palestiniens dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, en particulier en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est. Il est regrettable que les enfants, les femmes et les personnes âgées continuent de subir les effets les plus dévastateurs des conflits prolongés. Nous nous associons aux condamnations de la récente vague d'affrontements violents au Moyen-Orient, qui, selon l'UNICEF, a causé

des souffrances indicibles et la mort d'enfants dans la région. Nous soulignons la nécessité de faciliter l'accès humanitaire afin de permettre aux habitants des territoires palestiniens occupés d'avoir accès aux produits de base et de vivre dans la dignité. Il en va de la responsabilité collective de la communauté internationale, dans l'attente d'un règlement juste et durable, conformément au droit international et notamment aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous saluons les efforts de tous les organismes humanitaires sur le terrain, en particulier l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et son personnel, qui travaillent dans des circonstances difficiles pour fournir une assistance essentielle aux réfugiés palestiniens, en particulier aux personnes âgées, aux femmes et aux enfants, qui sont les plus vulnérables dans la zone d'opérations de l'Office.

Nous exprimons notre solidarité avec les familles d'au moins 21 personnes qui ont été tuées et blessées lors d'un incendie qui a ravagé un complexe d'appartements dans le camp de réfugiés surpeuplé de Jabaliya, dans la bande de Gaza. À cet égard, nous nous félicitons de l'offre des autorités israéliennes, en réponse à une demande de l'Autorité palestinienne, de lever les restrictions aux déplacements en vigueur à Gaza afin de permettre aux survivants de se faire soigner en Israël.

Nous appelons les dirigeants d'Israël et de la Palestine, ainsi que toutes les parties prenantes dans la région, à œuvrer en faveur de relations de bon voisinage et à poursuivre un dialogue sérieux et transparent en vue de la mise en œuvre des changements de politique importants dans les deux camps.

En conclusion, je voudrais réaffirmer l'attachement du Ghana au souhait collectif du Conseil de voir Israël et la Palestine vivre en paix, côte à côte, en tant que deux États souverains, avec Jérusalem-Est comme capitale commune. Nous attendons avec impatience la reprise d'un dialogue constructif sur un horizon politique permettant d'aboutir à la solution des deux États.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 30.